

CABINET DU PREFET Communication interministérielle et relations publiques

Nice, le 17 août 2016

INFORMATION PRESSE

Protection de l'élevage : Prélèvement de deux loups sur le territoire de la commune de Seranon

Dans le cadre d'un tir de défense renforcée sur le territoire de la commune de Seranon, dans la soirée du 15 août, deux loups ont été abattus par le service départemental de l'ONCFS. Ces prélèvements ont été effectués à proximité directe des troupeaux ovin subissant une forte prédation ces jours derniers sur ce secteur.

Cette opération porte à 5 le nombre de loups qui sont aujourd'hui décomptés du quota national de 36 fixé par l'arrêté ministériel du 5 juillet 2016.